

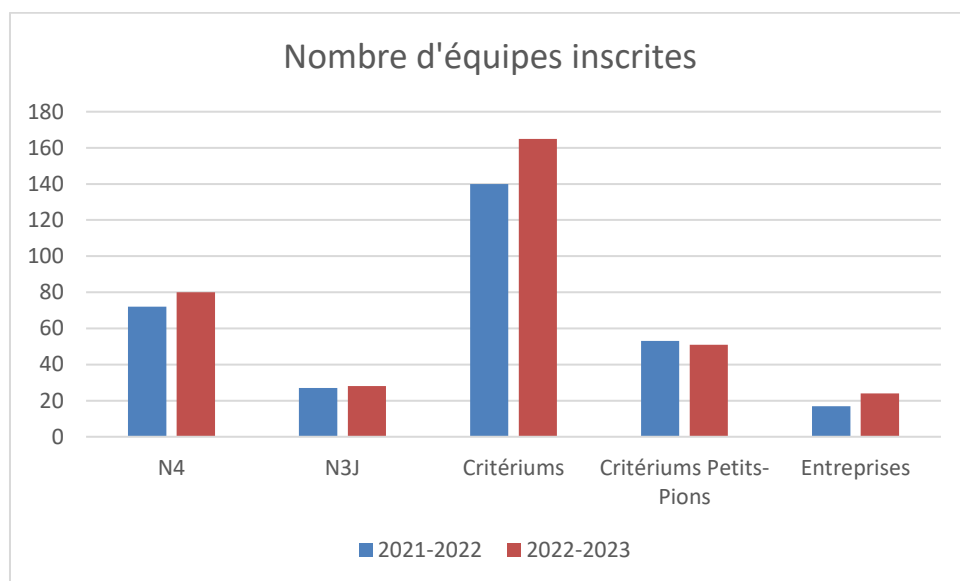
Rapport technique à l'AG du 25/03/2023

Merci à tous les directeurs de groupes, de compétitions et organisateurs pour leur travail.

I Compétitions

Synthèse

Nombre d'équipes engagées	2021-2022	2022-2023	Variation (nombre)	Variation (%)
N4	72	80	8	11%
N3J	27	28	1	4%
Critériums	140	165	25	18%
Critériums Petits-Pions	53	51	-2	-4%
Entreprises	17	24	7	41%
TOTAL	309	348	39	13%



A) N4

Responsable : Hugues Mauffey.

L'objectif de 10 groupes accueillant 8 équipes chacun est atteint.

	2017-2018	2018-2019	2019-2020	2020-2021	2021-2022	2022-2023
Equipes engagées	79	77	79	80	72	80
Nombre groupes	10	10	10	10	9	10

B) N3 Jeunes

Responsable : Zakaria Bezza

En N3 Jeunes, l'objectif de 4 groupes homogènes à 8 équipes a été atteint. Comme les années précédentes, il y a eu de plusieurs repêchages de clubs de N3J en N2J.

	2017-2018	2018-2019	2019-2020	2020-2021	2021-2022	2022-2023
Equipes engagées	32	38	39	34	27	28
Nombre groupes	4	5	5	5	4	4

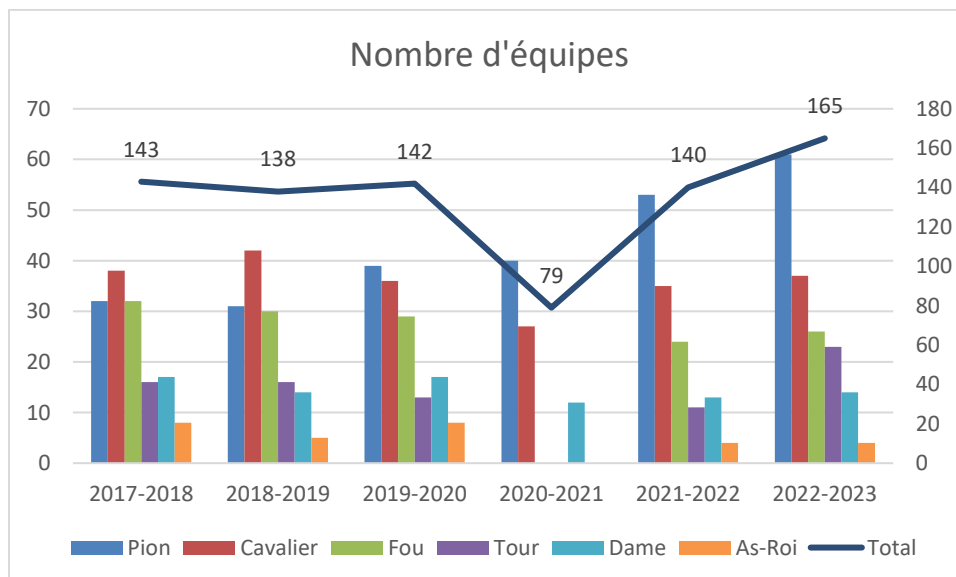
A signaler :

- Passage de 6 à 8 joueurs lors de cette saison (dédoublage des échiquiers minimes et poussins). Il n'y a pas eu une augmentation du nombre de forfaits individuels.
- Il n'y a pas de championnat départemental en Seine et Marne, ce qui va empêcher la montée d'un club de ce département en N3J.

C) Critériums

Responsable : Stéphane Gobert

Augmentation importante du nombre d'équipes : +25 soit 18% d'inscriptions supplémentaires, notamment en Coupe Pion, avec une augmentation des joueurs adultes estimés débutant la compétition, ainsi qu'en coupe Tour (+12 soit plus de 100% d'augmentation).



	2017-2018	2018-2019	2019-2020	2020-2021	2021-2022	2022-2023
Pion	32	31	39	40	53	61
Cavalier	38	42	36	27	35	37
Fou	32	30	29	0	24	26

Tour	16	16	13	0	11	23
Dame	17	14	17	12	13	14
As-Roi	8	5	8	0	4	4
Total	143	138	142	79	140	165

D) Critériums petits-pions

Responsable : Bruno Leduc

Stabilité du nombre d'équipes d'inscrites

	2017-2018	2018-2019	2019-2020	2020-2021	2021-2022	2022-2023
Petits-pions -10	25	17	22	16	29	25
Petits-pions -14	28	24	26	18	24	26
Total	53	41	48	34	53	51

E) Championnat entreprises

Responsable : Pascal Vignier / Joël Gautier. Pascal a indiqué qu'il ne serait pas présent la saison prochaine (appel à candidature pour reprendre ses fonctions).

Championnat dynamique avec la création d'une division supplémentaire : +7 équipes (+41%)

	2017-2018	2018-2019	2019-2020	2020-2021	2021-2022	2022-2023
Equipes engagées	24	24	25	0	17	24
Nombre groupes	3	3	3	0	2	3

II Organisation des compétitions

A) N2F

Très belle affluence avec 23 équipes, accueillies cette année par le Club de Cergy-Pontoise.

Outre l'attrait de la compétition, l'augmentation du nombre d'équipe est liée à la modification du règlement interclub qui oblige les équipes de Top16 et N1 à inscrire au moins 1 équipe en interclub féminin. 8 équipes franciliennes sont concernées cette saison.

	2017-2018	2018-2019	2019-2020	2020-2021	2021-2022	2022-2023
Equipes engagées	11	14	16	0	13	23

B) Coupe de la Parité

La compétition a été organisée à Juvisy.

	2017-2018	2018-2019	2019-2020	2020-2021	2021-2022	2022-2023
Equipes engagées	5	5	12	0	7	9

C) Trophée Roza Lallemand phase régionale

Compétition dont l'attrait diminue.

La phase Ligue sera organisée par Palamède à Paris le samedi 15 avril.

	2017-2018	2018-2019	2019-2020	2020-2021	2021-2022
Joueuses engagées		15	28	20	4

D) Phase finale critères petits-pions

Discussions en cours sur le lieu avec les clubs susceptibles d'accueillir la compétition.

E) Phase finale critères et phase finale championnat IDF - 2200

Discussions en cours sur le lieu avec les clubs susceptibles d'accueillir la compétition.

En Coupe Pion, le nombre important d'équipe induit l'introduction de 1/8ème de finale, qui se joueront probablement dans les Clubs.

Nombre d'échiquiers :

		Dates			
		CLUBS	27-mai	28-mai	29-mai
		1/8	1/4	1/2	finales
Pions	32	32	16	8	4
Cavaliers	16		16	8	4
Fou	16		16	8	4
Tour	8			8	4
Dame	8			8	4
SOUS-TOTAL	80	32	48	40	20
Champ. Ind	4		4	2	1
TOTAL	84	32	52	42	21

Concernant le championnat Ligue – 2200, certains départementaux n'ont pas de championnat départemental et des repêchages auront probablement lieu (meilleur second des championnats départementaux les plus actifs).

III Modifications de règlement

A) N3

En septembre 2022, le règlement N3J a été profondément remanié, sur le fonds comme sur la forme. Des dérogations ont été demandées et obtenues auprès de la CTF (commission technique fédérale) sur le nombre d'échiquiers et la catégorie d'âge, afin de copier" les règles de composition des équipes de la Nationale 2 Jeunes pour les appliquer à la Nationale 3 Jeunes IDF. Il y a donc désormais 8 échiquiers (2 U16 ou plus jeune, 2 U14 ou plus jeune, 2 U12 ou plus jeune, 2 U10 ou plus jeune), au lieu de 4 échiquiers dans le format "standard" de la Nationale 3 Jeunes, sachant qu'il y avait actuellement 6 échiquiers en Île-de-France (les échiquiers U14 et U12 étant déjà dédoublés).

Le fondement de cette demande résidait dans le nombre de licenciés en Île-de-France et l'organisation des compétitions jeunes par équipe dans la région :

- Les U16 et plus jeunes de la région représentait au 31 août 2022 21% des effectifs nationaux de cette catégorie. De ce fait, la Nationale 3 Jeunes IDF, avec 4 groupes représentant en tout une trentaine d'équipes, doit permettre aux équipes jeunes de la région de se confronter, dans un format similaire à celui de la Nationale 2 Jeunes, que les meilleures équipes ont vocation à rejoindre.

Par ailleurs, la formule à 8 joueurs était celle en vigueur jusqu'à la saison 2016-2017 et la catégorie des Minimes (dont le dédoublement pourrait donc s'avérer plus complexe) a augmenté ses effectifs de près de 30% en Île-de-France, entre 2016-2017 (419 licenciés) et 2021-2022 (584 licenciés). Les Minimes IDF représentent 24% des effectifs nationaux.

- Au niveau inférieur, les départements (CDJE) organisent leurs compétitions avec un format à 4 joueurs dans des conditions similaires à certaines Nationales 3 Jeunes des autres Ligues (cadence lente), pour celles qui disposent de ce niveau (environ la moitié des Ligues). La Ligue IDF organise également plusieurs autres compétitions par équipe de 4 joueurs, pour les jeunes et particulièrement les jeunes débutants : des critères par catégorie d'âge (U10 et plus jeunes d'une part, U14 et plus jeunes d'autre part) et l'Omnium débutant prochainement.

Suivant ces modifications, il n'y a pas été constaté une augmentation du nombre de forfaits.

Par ailleurs, la phase finale a été supprimée et le classement de la N3J va avoir lieu dans les prochaines semaines, permettant, dès que les championnats départementaux seront terminés, de procéder aux inscriptions (avec d'éventuelles modifications dues aux repêchages en N2J).

Compte tenu de la refonte importante du règlement cette saison, il n'est pas envisagé de modification majeure pour la saison prochaine.

B) N4

Le règlement N4 a été actualisé ainsi que celui relatif aux adaptations pour la N5 (championnat départemental).

Il n'est pas envisagé de modification majeure pour la saison prochaine.

Concernant le règlement N4, 2 dérogations ont été demandées et obtenues à la CTF concernant l'arbitrage :

- Art. 2.4 : pour les clubs de N4 en IDF qui n'ont pas d'arbitre fédéral Elite, d'Open ou de Club, possibilité de dérogation les autorisant à s'inscrire en N4 s'ils ont au moins un arbitre stagiaire (ce qui était autorisé les années précédentes) ou s'ils ont un candidat arbitre (défini comme

étant licencié A prenant un engagement d'inscription à une session de formation d'arbitre de club et ayant formulé après du Directeur Régional de l'Arbitrage une demande d'inscription à la prochaine session d'examen). Cette situation sera observée le 30 avril 2022. En effet, ce dernier ajout permet de traiter de manière pragmatique la situation de clubs qui, en début de saison, n'ont pas d'arbitre stagiaire car les inscriptions à une session de formation d'arbitre de club ne sont pas encore possibles au moment où les inscriptions N4 sont clôturées.

- Art. 2.5 : maintien de la dérogation existant les saisons précédentes, relative à l'obligation de disposer d'un arbitre fédéral lors des matches de N4, la présence d'un tel arbitre restant cependant fortement recommandée.

S'agissant du règlement N5, la modification principale a consisté en une mise en cohérence avec le règlement interclub ainsi que le règlement de la N4, induisant notamment :

- La cadence est celle prévue dans le Règlement A02, article 3.3 : cadence Fischer de 40 coups en 1h30, puis 30 minutes pour terminer la partie, avec adjonction de 30 secondes par coup durant toute la partie (cadence B des règles générales). En l'absence de pendules permettant de jouer avec cette cadence Fischer, la cadence classique équivalente est possible : 2 heures pour 40 coups puis 1 heure KO pour terminer la partie.
Une clause de grand-père a été insérée : les CDJE appliquant une autre cadence avant la saison 2022-2023 sont autorisés à conserver cette cadence.
- 3.7. h) Parmi les joueurs composant une équipe, au moins la moitié des joueurs plus un joueur (soit 3 joueurs pour un équipe de 5 joueurs ou 4 joueurs pour une équipe de 6 joueurs) doivent posséder la nationalité française ou être ressortissants de l'Union Européenne résidant en France, ou extracommunautaires résidant en France depuis 5 ans
- 3.7. a) Chaque équipe est composée de 4 à 8 joueurs (au lieu de 8 pour la N4). Le nombre de joueur est défini par chaque Comité Départemental en début de saison.

C) Critériums

Le règlement a été modifié en début d'année pour notamment remplacer dans l'article 10 la liste du classement national de septembre par la liste du classement national d'octobre et un toilettage a été réalisé.

Il est envisagé de recueillir les avis et commentaires des capitaines d'équipes afin de proposer des ajustements du règlement pour la saison prochaine d'ici l'été, tout en conservant le principe essentiel de la compétition : compétition par équipe de 4 joueurs de niveau assez proche.

Plusieurs demandes ont d'ores et déjà été formulées quant à la possibilité de faire jouer des joueurs dans des équipes d'un même club au sein d'une même Coupe, ainsi qu'une revue de la segmentation des Coupes selon la somme Elo des joueurs au 1er octobre.

D) Autres compétitions

Scolaire : cf. rapport de la Commission Scolaire. Le règlement Scolaire a été substantiellement modifié en lien avec la modification du règlement scolaire FFE.

Un toilettage du règlement du festival jeunes IDF aura lieu pour implémenter les modifications issues de la dernière actualisation du règlement des championnats de France jeunes.

Selon les actualisations des règlements par la FFE, d'autres règlements IDF pourront être concernés par des modifications visant à les mettre en cohérence avec les règlements FFE.